



LIÈGE MUSÉES

LiègeMusées | Expos

« PRÉSUMÉ DÉCÉDÉ À AUSCHWITZ »

Portraits de Juifs liégeois disparus (1940 -1944)



Livret d'accompagnement de l'exposition
«*Présumé décédé à Auschwitz*»
Portraits de Juifs liégeois disparus (1940-1944)
aux Fonds patrimoniaux, du 5 mai au 17 juin 2022

Commissaires d'exposition :
Thierry Rozenblum et Barbara Dickschen

Sommaire

- 3 Mot de Willy Demeyer, bourgmestre
- 5 Présentation du projet
- 6 Une cité si ardente
- 11 La Belgique occupée
- 13 Liège sous l'occupation
- 14 Juifs sous l'occupation
- 17 Mise au travail dans la région liégeoise
- 19 Mise au travail à l'Est
- 21 Insoumis et rebelles
- 25 La Belgique libérée
- 29 La reconstruction
- 30 Nizkor... nous nous souviendrons
- 36 La famille Wajcman-Unikowski
- 38 La famille Abramowicz-Lewkowicz
- 40 Avant la tempête...
- 44 La mémoire de Dannes-Camiers
- 45 La Fondation de la Mémoire contemporaine
- 46 Orientation bibliographique
- 47 Remerciements



LIÈGE MUSÉES

Bulletin des musées de la Ville de Liège
LiègeMusées | Expos | n° 84
Éditeur responsable : Mehmet AYDOĞDU
Féronstrée 92 - 4000 Liège
Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé,
sans chlore, par l'imprimerie de la Ville de Liège
Les textes et illustrations sont publiés sous l'entière
responsabilité des commissaires de l'exposition.

LiègeMusées. Tous droits réservés pour cette publication.

Liège, mai - juin 2022

Photo de couverture :
Liège, les années 1930. Joseph et Chaia Wygocki,
qui ne reviendront pas d'Auschwitz.
© Coll. Sophie Kornowski, fonds Dannes-Camiers



Près de 80 ans après la libération du camp d'Auschwitz, qui symbolise l'extermination méthodique et programmée des Juifs d'Europe, la Ville de Liège a voulu honorer la mémoire de ses citoyens persécutés et assassinés. L'exposition « *Présumé décédé à Auschwitz* ». *Portraits de Juifs liégeois disparus (1940-1944)* s'inscrit dans cette démarche mémorielle.

Notre ville, pôle économique important, a de tout temps été une terre d'accueil pour celles et ceux à la recherche d'une nouvelle vie sous des auspices plus favorables que dans leur pays d'origine. Parmi eux, de nombreux Juifs, que la détérioration de leurs conditions de vie force à prendre le chemin de l'exil...

Lorsque, il y a deux décennies, des enfants et petits-enfants de déportés juifs liégeois entament un travail historiographique sans précédent sur cet épisode douloureux de notre passé, la Ville de Liège a saisi à quel point il était essentiel de s'y associer. Elle a donc décidé d'ouvrir l'ensemble de ses archives administratives à l'asbl Mémoire de Dannes-Camiers, à l'initiative de cette entreprise mémorielle. Ceci a notamment abouti dans un important travail de restauration des dossiers de la Police des Étrangers de Liège. Le fonds constitué de la sorte porte à présent le nom « Fonds Dannes-Camiers » et est en dépôt au Service Archives et Documentation de la Ville de Liège. La Ville de Liège a également accordé toutes les autorisations nécessaires pour la numérisation de ses archives par le United States Holocaust Memorial Museum (Washington) et le Mémorial de la Shoah-CDJC (Paris). La pérennité de ces documents et leur accessibilité sont ainsi assurées.

Le livre de Thierry Rozenblum (Mémoire de Dannes-Camiers), *Une Cité si ardente ? Les Juifs de Liège sous l'Occupation*, fruit de cette recherche historiographique, a par la suite été distribué à tous les fonctionnaires de l'État-civil de Liège lors d'une cérémonie officielle. La parution de ce livre a été suivie, en 2012, d'une exposition au Grand Curtius et de la création par l'artiste Christian Israël du Mémorial des Juifs de la région liégeoise assassinés par les nazis. Aujourd'hui, l'exposition « *Présumé décédé à Auschwitz* » nous fait découvrir les visages de ces centaines de citoyens liégeois disparus. Leur regard nous interroge quant à notre responsabilité. Celle des autorités liégeoises de l'époque qui, principalement par souci de maintenir à tout prix l'ordre public, ont multiplié les concessions à l'occupant et ainsi facilité la concrétisation de son programme génocidaire. Et, enfin, la responsabilité qui incombe à chacun d'entre nous de regarder le passé en face et de ne pas oublier.

Willy DEMEYER
Bourgmestre de Liège



La famille Abramowicz-Lewkowicz de Liège en visite à Lututów (Pologne), 1935.
© Coll. Jeanne Abramowicz, fonds Dannes-Carniers.



Les frères Léo et Willy Michelson au marché de la Batte, sans date. Ils ne survivront pas à la persécution nazie. © MCL.

Conçue à l'occasion du 75^e anniversaire de la libération des camps d'extermination et de concentration, l'exposition « Présumé décédé à Auschwitz » Portraits de Juifs liégeois disparus (1940-1944) rend hommage aux 733 citoyens juifs de la Cité ardente disparus dans la Shoah.

Le sort de ces Juifs liégeois sert de fil conducteur à l'exposition. À travers leur trajectoire particulière, le visiteur découvre les différentes étapes du système de persécution mis en place par l'Occupant nazi en Belgique et le rôle joué par les différents acteurs du drame – les victimes, les autorités occupantes et l'administration belge.

Les portraits photographiques de chacune des victimes, réalisées majoritairement pour un usage administratif, se retrouvent sur des panneaux distincts. Par ailleurs, l'exposition s'attarde sur l'expérience individuelle de quelques-unes de ces victimes afin de mieux saisir la portée des événements vécus. Des documents originaux provenant de différents fonds d'archives retracent leur parcours et illustrent parfaitement le mécanisme génocidaire, les stratégies de survie mises en œuvre par les victimes et la responsabilité des administrations locales. Pour nombre de victimes, ces documents administratifs sont les seules traces qui nous restent de leur vie.

Cette exposition appréhende donc l'holocauste à partir d'une perspective régionale, mais évoque également des phénomènes sociaux plus vastes comme l'immigration, l'exclusion, la désobéissance civile, la responsabilité citoyenne, la tolérance. Elle s'adresse dès lors à un public large. Au-delà de la volonté de raconter la persécution antijuive à Liège, elle ambitionne de mettre en valeur la richesse des fonds d'archives publics et privés, et ne saurait dès lors manquer d'intéresser celles et ceux curieux de l'histoire de la Cité ardente.



Faux billets de chemin de fer diffusés en Belgique dans le contexte d'une campagne antisémite, 1938. © YIVO.

Carrefour fluvial, routier et ferroviaire, Liège devient, au XIX^{ème} siècle, à la faveur de la révolution industrielle, un pôle de développement économique d'importance mondiale. Après les hécatombes de la Première Guerre, le bassin liégeois renouvelle ses forces vives notamment en attirant une main-d'œuvre étrangère considérable, principalement polonaise puis italienne. Cet important mouvement migratoire entraîne des Juifs originaires d'Europe centrale et orientale à venir chercher à Liège un emploi et transforme profondément, à partir du début du XX^{ème} siècle, les traits de la population juive de la région liégeoise, laquelle ne comptait encore, à la fin du siècle précédent, que 221 familles, pour la plupart d'origine hollandaise.

Au milieu des années '30, avec la grande crise, les sentiments xénophobes et antisémites commencent à gagner du terrain. Lors des élections législatives de 1936, Rex, le parti d'extrême droite fondé par Léon DEGRELLE obtient 15 % des voix à Liège (11,5 % au niveau national). Cette victoire est de courte durée. Lors des élections communales de 1938, le rexisme s'effondre et les socialistes sont clairement le premier parti de la région. En janvier 1940, à la mort de Xavier NEUJEAN, la ville désigne pour la première fois un bourgmestre socialiste, Joseph BOLOGNE.

Au début de l'occupation allemande, le 10 mai 1940, les 24 communes du Grand Liège comptent 2.560 Juifs sur 410.232 habitants (dont 1.906 sur 161.073 à Liège-ville), soit 0,6 % de la population. Seuls 8,56 % d'entre eux possèdent alors la nationalité belge ; les autres sont polonais, roumains, tchécoslovaques, hollandais, hongrois, allemands ou apatrides.

D'octobre 1940 à septembre 1942, l'occupant allemand promulgue dix-huit ordonnances antijuives, que les administrations belges sont chargées d'exécuter. Elles le feront à la lettre et sans état d'âme jusqu'à ce qu'un sursaut patriotique — l'issue de la guerre bascule en 1942 — les entraîne dans une attitude d'opposition qui ne signifie pas pour autant un engagement clair dans la défense des Juifs.

De gauche à droite : Lejbus Szerer, Frieda Szerer, Mina Szerer, Dworja Unikowski, Sura Unikowski, Moszek Szerer, inconnu, inconnue, Berko Lerner, Ryka Wachstock. Liège, sans date. © Coll. Suzanne Levy-Wajcman, fonds Dannes-Carniers.



La première de ces ordonnances définit « la notion de Juif » et impose aux autorités communales de tenir sous forme de fiches alphabétiques un registre des Juifs âgés de plus de quinze ans. C'est sous le maiorat de Joseph BOLOGNE que l'administration communale va créer et mettre régulièrement à jour ce registre des Juifs qui scelle irrémédiablement le sort de ces derniers. Et c'est le bourgmestre BOLOGNE, en tant que président de la « Conférence des Bourgmestres du Grand Liège » depuis octobre 1940, qui assure le relais avec l'autorité occupante et veille à la bonne application de sa politique antijuive. Son comportement ne se distingue pas de celui

des autres bourgmestres du pays. Toutefois, l'opposition irréductible de BOLOGNE au projet de Grand Liège, tel que le concevait l'occupant, va servir de prétexte à sa révocation. En novembre 1942, il est relevé de ses fonctions et remplacé par le rexiste Albert Dargent qui administrera le Grand Liège imposé par les Allemands jusqu'à la fin du mois d'août 1944.

La mise au travail obligatoire des Juifs inaugure la dernière phase de la « solution finale », celle de l'anéantissement. Elle commence à Liège au début de juin 1942 par l'affectation forcée de travailleurs juifs dans des entreprises importantes du bassin liégeois : Cockerill à Seraing, Ougrée-Marihaye à Ougrée ou encore la Fabrique Nationale d'armes de guerre (FN) à Herstal, passée sous contrôle allemand en 1941.

Elle se poursuit avec la déportation dans des camps de travail de l'Organisation Todt dans le Pas-de-Calais. Elle débouche enfin, fin juillet 1942, sur des ordres de prestation de travail « à l'Est ». Ce processus est organisé, en chacune de ses étapes, par l'Administration militaire allemande (*Militärverwaltung*) mais, comme pour l'application des ordonnances précédentes, cette dernière ne peut agir sans relais. En avril 1942, l'occupant crée la communauté obligatoire « Association des Juifs en Belgique (AJB) », dans le but de gérer pour lui la mise en œuvre de sa politique.

D'août à octobre 1942, 513 Juifs de la région liégeoise sont déportés de Malines ; 204 de novembre 1942 à juillet 1944. Ces données attestent que les Juifs n'ont pas attendu d'apprendre ce que signifiait vraiment « mise au travail à l'Est » pour comprendre qu'ils devaient s'y soustraire coûte que coûte. En quelques semaines, ils se rendent insaisissables, avec la complicité de braves gens et de résistants qui les aident à devenir invisibles. Une autre région liégeoise, celle des résistances et d'un ample sursaut populaire de désobéissance civile, va dessiner un archipel de compassion et d'entraide dans lequel quelques milliers de Juifs vont réussir à se cacher jusqu'à la Libération. Ce mouvement de solidarité conduira au sauvetage de 67 % des Juifs de la région.

Liège est libérée le 7 septembre 1944. Quatre jours plus tard, se tient à l'Hôtel de Ville la première Conférence des Bourgmestres de l'agglomération liégeoise rétablie avec ses trente communes et ses conseils communaux, sous la présidence de Joseph BOLOGNE.

Au total, 733 Juifs de la région liégeoise ont été assassinés ou ont péri du fait de la guerre. Le retour à une vie normale, pour les Juifs qui sortent de clandestinité et les très rares survivants d'Auschwitz, est douloureux et difficile.

Au 1^{er} rang, 2^e à partir de la gauche : Nison Vaiser, lieutenant dans la XIV^e Brigade internationale, Espagne en 1937.
© Coll. Vladimir Vaiser, fonds Dannes-Camiers.



Bonneterie en Gros

Téléphone 273.21
C. Ch. Post. 31991
R. G. L. Liège 13018

M. GOLDBERSZT

52, Rue Puits-en-Sock, 52

Bas
Chaussettes
Robes
Pull - Over

LIÈGE



De gauche à droite et de haut en bas :

- Moïse Goldberszt ouvre un nouveau magasin rue Puits-en-Sock à Liège, 1930. © AGR.
- Leib Neiman, ouvrier photogreveur. © Coll. Nachman Neiman, fonds Dannes-Camiers.
- Exposition internationale de 1930 (Liège) : Ichil Goldberg (5e à droite). © Coll. Suzanne Levy-Wajcman, fonds Dannes-Camiers.
- Chana Zandlowicz et sa fille Marie à Seraing, sans date. © Coll. Julia Sztainke, fonds Dannes-Camiers.
- Étudiants juifs de l'Université de Liège célébrant la Pâque juive. Avec le chapeau boule : Ananie (Nura) Shirman. © Coll. Israël Shirman, fonds Dannes-Camiers.



אלגעמיינער יידישער הילפס-פאריין, ליעזש



זונטיק
[פּוּרִים]

24

מ ע ר ין

1940

9 אוונט



קומט פאר אין די זאלן פון

JARDIN D'ACCLIMATATION

א מוזיקאליש - ליטערארישער

פּוּרִים - אַוּוּנט

מיט דער באטייליקונג פון דער בארימטער קינסטלערין פון יידישן פאלקס-ליד

BABY POLA

צוזאמען מיט

FRITZ BRUNNER

1-er violonist de l'Opera de Vienne

קייזער געלער

רעציטאציעס פון שלום עליכם,
משה נאדיר, טונקעלער א.א.

דער אוונט וועט זיין רייך אין מוזיקאלישע און
הומאריסטישע אטראקציעס.
איר ווערט הארציק איינגעלאדן.

Politielevel: Niet wegwerpen a.u.b. - Druk. A. Rotman Provinciestraat, 186, Antwerpen - Tel. 327.77.

Invitation à la soirée de Pourim, troisième fête d'hiver, au jardin d'Acclimatation, 24 mars 1940. © Coll. AVLg.



L'occupant investit les lieux symboliques.
Ici le commandant du gouvernement militaire
de l'Allemagne pour la Belgique et le nord de la
France, le Général VON FALKENHAUSEN au Sénat lors
d'une journée d'hommage aux « héros allemands »,
[16/3/1942] [Sipho], coll. CEGES

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent la Belgique pour la seconde fois en vingt-cinq ans. Les souvenirs douloureux de 14-18 poussent près de deux millions de Belges à l'exode. D'autres sont arrêtés par les autorités belges comme suspects. Parmi eux, des milliers de ressortissants allemands, autrichiens, tchèques, dont beaucoup de Juifs réfugiés. Sur le plan militaire, l'armée belge n'est guère de taille et capitule après dix-huit jours. Léopold III reste en Belgique tandis que le gouvernement, après de longues pérégrinations, finit par gagner Londres à l'automne. Progressivement, la population rentre d'exode et découvre un occupant courtois, une vision qui tranche nettement avec les souvenirs de 14-18.

En Belgique occupée, le pouvoir est exercé par le collège des secrétaires généraux, les plus hauts fonctionnaires des différents ministères. Le Général VON FALKENHAUSEN est installé à la tête du gouvernement militaire allemand. Durant l'été 1940, le régime démocratique est l'objet de nombreuses critiques. Rares sont ceux qui doutent de la victoire allemande. Dans un premier temps, l'occupant préfère essayer de trouver l'appui de notables belges plutôt que de donner carte blanche aux mouvements de collaboration. Les élites politiques et économiques veulent à tout prix éviter de revivre le scénario de la Première Guerre avec ses affrontements permanents, le démantèlement de l'appareil industriel et la déportation de travailleurs. Une politique dite de « moindre mal » ou « d'accommodation » se met en place. Sur le plan industriel, elle se traduit par la reprise du travail. Sur le plan politique, elle entraîne les autorités à accepter diverses mesures et ordonnances de l'occupant, notamment les ordonnances relatives à la persécution des Juifs.

Les tout premiers journaux clandestins voient le jour dès 1940. L'Angleterre continue la lutte. Le gouvernement belge et d'autres s'affirment clairement dans le camp des Alliés. En juin

Parade des troupes allemandes devant le Palais Royal de Bruxelles, s.d. [1940], photo Otto Kropf,



1941, l'Allemagne envahit l'Union soviétique. Des milliers de collaborateurs s'engagent pour combattre le communisme tandis qu'en Belgique occupée, les communistes sont arrêtés. Après quelques mois victorieux, le terrible hiver russe et la résistance de l'Armée rouge conduisent les Allemands à reculer. Les États-Unis sont eux aussi entrés en guerre en décembre 1941.

L'année 1942 est dès lors cruciale à bien des égards : l'étau allemand se resserre sur la population, les conditions matérielles se dégradent. La persécution des Juifs devient de plus en plus implacable. Le port de l'étoile est imposé fin mai 1942 et les grandes rafles sont organisées durant l'été.

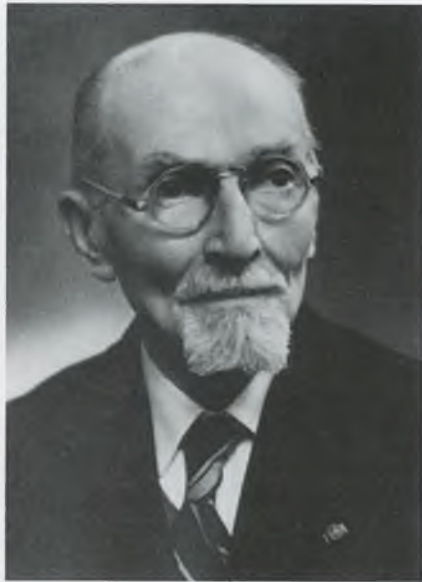
Le recul des Allemands sur différents fronts et la dureté de l'occupation entraînent un nombre croissant de Belges à participer à des actions de résistance, même si cet engagement ne sera jamais que le fait d'une minorité. Du côté des autorités locales, l'unanimité des premiers mois cède la place à des comportements différents. À Bruxelles, les autorités refusent de distribuer l'étoile, à Liège, le bourgmestre finit par se rallier à l'avis de son homologue bruxellois. À Anvers par contre, les autorités l'acceptent. Les forces de police de la Métropole participeront d'ailleurs aux rafles de l'été.

C'est l'instauration du travail obligatoire, le 6 octobre 1942, qui va constituer un véritable tournant et provoquer un sursaut patriotique. Désormais toutes les familles belges sont touchées. Progressivement, la résistance s'enhardit et le recours à la violence se renforce. La répression allemande est implacable et s'incarne à travers des lieux devenus sinistrement célèbres : le siège de la Gestapo de l'avenue Louise à Bruxelles, le camp de concentration de Breendonk, la citadelle de Huy, celle de Liège... Pourtant, les résistants ne baissent pas les bras, aidés en cela par l'évolution générale du conflit. Les Juifs sont traqués par les services allemands aidés par des collaborateurs belges. Les Juifs belges, jusqu'alors épargnés, sont désormais concernés.

Au total, 28 transports — dont un composé de Tziganes — partiront de la caserne Dossin à destination d'Auschwitz. En septembre 1944, le territoire belge connaît une libération rapide. Le 8 septembre, le gouvernement belge rentre de Londres tandis que Léopold III reste prisonnier. La guerre n'est pas finie. Des V1 et des V2 s'abattent sur Liège et Anvers et, en décembre, l'armée allemande tente une dernière offensive en Ardenne et dans le nord de l'Alsace. Les combats sur le territoire national cessent le 2 février 1945. Le camp d'Auschwitz a été libéré le 27 janvier 1945. Le 8 mai, l'Allemagne capitule. Au total, près de la moitié des Juifs de Belgique ne survivent pas à la guerre. D'autres groupes paient également un lourd tribut : les résistants déportés, les prisonniers politiques... La société belge est confrontée à la réalité d'une occupation bien plus violente et meurtrière qu'elle ne l'a imaginée même si elle n'en mesure pas d'emblée toute la dimension.

Page 13, de gauche à droite et de haut en bas :

- Joseph Bologne, premier bourgmestre socialiste de Liège.
- Le siège du journal collaborationniste *La Légia*, boulevard de la Sauvenière, 1940. © Cegesoma.
- Le palais des Princes-Évêques, place Saint-Lambert. C'est devant l'*Oberfeldkommandantur* 589 qu'on annonce les nouvelles activités culturelles Liège, 1941. © Photo Édouard Remouchamps, coll. Musée de la Vie Wallonne, Liège.
- Le 12 mai 1940, les troupes allemandes entrent dans la ville à la grande surprise des habitants. © Cegesoma.



Juifs sous l'occupation



REGISTRE DES JUIFS
JODENREGISTER

NOM : Schwartzman, Pop. : Vol. :
 Prénoms : Hava
 Voornamen :
 Née à : Bressoux, Bressoux le 17-5-1908-
 Geboren te : den
 COMMUNE : Bressoux, Bressoux
 Gemeente :
 Adresse :
 Adres :
 Bressoux, Neuville, Bressoux
 19, rue de la République, Neuville, Bressoux, 174-
 19, rue de la République, Neuville, Bressoux, 174-

Profession : aide-pharm. Nationalité : roumaine. Religion : catholique.
 Beroep :
 Nationaliteit :
 Religie :
 Etat civil : célibataire. Epoux (se) de : Rubinger, Jiguda
 Burgerlijkstand :
 echtgenoot (e) van :
 né à : Bressoux (Roum.) le 27-5-1904-
 geboren te : den
 van :
 né à :
 geboren te : den
 et de : Buchbindar, Emilia,
 en van :
 née à :
 geboren te : den
 de :
 van :
 née à :
 geboren te : den
 de :
 van :
 née à :
 geboren te : den
 et de :
 en van :
 née à :
 geboren te : den
 Enfants :
 Kinderen :

Arrivées en Belgique le 16-1930, venue de Roumanie.
 Aangekomen in België den
 Résidences successives en Belgique :
 Achtereenvolgende verblijfplaatsen in België :
 1. Spiessried - Bressoux - 7 10
 2. Neuville - 5 11
 3. Neuville - 6 12
 Déclaré à BRESSOUX le 30-11-1940
 Verklaard te den

Signature de l'intéressé den belanghebbende :
 Handtekening van den chef de ménage : het gezinshoofd :

De haut en bas :

- Sur ordre de l'administration militaire, le Ministère de l'Intérieur signifie à toutes les communes d'apposer le cachet JOOD-JUIF. Carte d'identité de Hava Schwartzman, Bressoux, 1941. © AGR.
- Registre des Juifs, Bressoux, fiche de Hava Schwartzman, 30 novembre 1940. © MJB.

1630

19 novembre 1940

VILLE DE LIÈGE

Registre des Juifs

En application de l'Ordonnance du 28 octobre de M. le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, l'Administration communale est appelée à tenir un registre des Juifs, âgés de plus de quinze ans, ayant leur domicile ou leur résidence ordinaire à Liège.

Les Chefs de ménage juifs sont donc obligés de se présenter, avant le 30 Novembre 1940, munis des cartes d'identité de la famille et de toutes autres pièces utiles, **au Bureau de la Population, rue Féronstrée, N° 44.** Les Juifs étrangers, inscrits **au Bureau des Etrangers, rue St-Etienne, 3,** doivent se présenter à ce dernier Bureau.

des Etrangers, rue St-Etienne, 3, doivent se présenter à ce dernier Bureau.

L'ordonnance susrappelée définit comme suit la notion de Juif :

- 1) Est juive toute personne issue d'au moins trois grands-parents de race juive ,
- 2) Est regardée comme juive toute personne issue de deux grands-parents juifs, si elle :

a) adhère au moment de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance au culte juif ou y effectue son adhésion ultérieurement, ou

b) si son conjoint est juif ou si elle contracte mariage avec un Juif ultérieurement.

Dans les cas de doute, est regardée comme Juive toute personne adhérant ou ayant adhéré au culte juif. Un grand-parent est regardé sans condition ni réserve, comme Juif, lorsqu'il a adhéré au culte juif.

PÉNALITÉS prévues par l'ordonnance du 28 octobre :

1) Sera puni d'emprisonnement et d'amende ou de l'une de ces peines, toute personne contrevenant volontairement ou par négligence aux prescriptions de la présente ordonnance ou à celles la mettant à exécution, notamment toute personne omettant de faire les déclarations prescrites, ou ne respectant pas les délais fixés ou encore ne les faisant pas conformes à la vérité ;

2) En dehors des peines ci-dessus, la confiscation des biens pourra être prononcée. Lorsqu'une personne déterminée ne pourra être poursuivie ou condamnée, la confiscation pourra être prononcée indépendamment.

Liège, le 18 novembre 1940.

**Le Bourgmestre,
JOSEPH BOLOGNE**

Editions BIBLIO - Liège (J. Malaise)



ROYAUME DE BELGIQUE BULLETIN D'ÉTRANGER E. A

VILLE DE LIÈGE

N° 137.256 J.

Chez FROIDBERG

112481

| 1. Remarques destinées à établir l'identité de | NOM ET PRÉNOMS | LIEU ET DATE DE NAISSANCE | RESIDENCE ACTUELLE | NATIONALITÉ |
|--|---------------------------|---|---------------------------------|-------------|
| L'étranger | SINGOLD, Edith, épouse de | Witnitz, Galicie, Pologne le 11 janvier 1892, | De Liègesse 132 | Polonaise |
| Se femme | BARON Samuel, Hersag | Stanislaw, Galicie, Pologne le 1er mars 1889, | Angers, Jacob Street n° 6. | 1ère |
| | BARON, JAC. | Brême, Allemagne le 21 avril 1923 | --- Angleterre adresse ignorée. | 1ère |
| Seu enfants | BARON, Norbert | idem le 14 mars 1925 | idem | 1ère |

2. Lieu et date de mariage: Dresde, Allemagne le 20 juin 1920.

3. a) Prénoms, lieu et date de naissance et adresse du père: EDITH fille naturelle de SINGOLD, JAC, né à Witnitz Pologne, y décédé en 1917 à l'âge de 63 ans.

b) Nom et prénom, lieu et date de naissance, et adresse de la mère.

4. Profession exacte: sans profession

5. Double Mgd à l'étranger: ignoré.

6. Double résidence à l'étranger: Brême, Saxe, Allemagne, Gruner Strasse n° 13

7. Date de l'arrivée en Belgique: le 10 mai 1940.

8. Résidence antérieure en Belgique: Angers en dernier lieu J, Jacob Street n° 6

9. Date de l'entrée dans le commun: le 28 janvier 1941.

299 10 FEB 1941

De haut en bas :

- L'ordonnance du 25 mai 1942 impose le port de l'étoile à tous les Juifs de plus de 6 ans. Mindla Swart, en face du Sarma, passage de l'Escale, juin 1942. Mindla Swart sera déportée et ne reviendra pas d'Auschwitz. © Coll. Elisa Pataschnik, fonds Dannes-Camiers.
- Le marquage s'étend à d'autres documents administratifs. Bulletin d'étrangers d'Edith Feingold (Liège), après octobre 1940. © AVLg.

Bressoux, le 10 août 1942.

L. KINET
 ENTREPRENEUR
 Avenue de la Croix - Rouss. 188
 BRESSOUX
 Téléphone 177.53
 Bureau du Commerce de Liège - 1891
 ex-Compte Chèques Postaux: 59128

Je soussigné ayant été déclaré adjudicataire des travaux de remblai effectués sur le territoire de la commune de Wandre, pour le compte du Commissariat Général à la Restauration du Pays, certifie occuper pour ces travaux un personnel ouvrier exclusivement composé de personnes juives, parmi lesquelles se trouvent MM.

WYGOCKI Rywen, né le 4 avril 1892, nationalité belge et WYGOCKI Moses, né le 15 février 1921, nationalité belge domiciliés à LIÈGE, rue Lairesse, 75.

Ces ouvriers-me donnent toute satisfaction.

Je serais désireux de conserver, dans la mesure du possible, les ouvriers engagés et occupés à ce chantier, étant donné qu'ils sont déjà occupés depuis quelques jours et s'adaptent bien à ce travail. Cela nous faciliterait également l'établissement de nos différentes obligations vis-à-vis des lois sociales.

Bressoux, le 8 août 1942.

L. Kinet



De gauche à droite et de haut en bas :

- L'entrepreneur Kinet intervient auprès de l'Office du Travail de Liège en faveur de Rywen Wygocki et son fils Moses, vraisemblablement convoqués pour une autre mise au travail obligatoire. Rywen et Moses Wygocki, de nationalité belge, seront toutefois déportés de Malines respectivement en mai et juillet 1944. Le père ne reviendra pas d'Auschwitz. © Coll. Sophie Kornowski, fonds Dannes-Camiers.
- Carte de laissez-passer de Bertha Rozen, mise au travail à la Fabrique d'armes de guerre à Herstal (FN), où sont contraintes de travailler la plupart des femmes juives de la région liégeoise. © Coll. Bertha Rozen, fonds Dannes-Camiers.
- Chantier de l'entrepreneur Kinet à Wandre, août 1942. De g. à dr. : 2° debout, avec l'écharpe, Moses Wygocki ; avec un béret : Yaacov Gouralnik. © Coll. Yaacov Gouralnik, fonds Dannes-Camiers.



- L'«Ordre de Prestation de Travail» (*Arbeitseinsatzbefehl*) à l'adresse de Soulema Ouziel, lui enjoignant de se présenter sous peine de graves représailles au camp de rassemblement de Malines, à la caserne Dossin, le samedi 15 août 1942 à 10h. Il n'y obtiendra pas et survivra à la persécution nazie. © Coll. Thierry Rozenblum, fonds Dannes-Carniers.
- Télégramme de Samuel Winter à l'AJB, envoyé de Seraing le 28 juillet 1942. © Kazerne Dossin.

ASSOCIATION DES JUIFS EN BELGIQUE
Fondée en vertu de l'Ordonnance du Roi du 10 Mars 1911
COMITÉ LOCAL DE LIÈGE

Secrétariat Général :
 Compta Châq. Post. 702794
 TELEPHONE : 290.64

Liège, le **3 août 1942**
 23, Quai Van Beneden

Section : TRAVAIL

Der Militärbefehlshaber
 in Belgien und Nordfrankreich
 - Militärverwaltungschef -
 B. d. S. Abt. II

Brüssel, den **11. AUG 1942**

Arbeitseinsatzbefehl Nr. 7519

Herr/Frau/Fraulein
 Soulema O. U. Z. I. E. L., geb. 8/5/13
 1505, Rue des Dominicains, 9

Mit sofortiger Wirkung gelangen Sie zum Arbeitseinsatz.
 Sie haben sich daher
 am **Sonntag**, den **15.8.1942** bis **10** Uhr in dem Sammellager
M e c h e l n - Dossin-Kaserne, Lierschestenweg, einzufinden.

Die Abreise ist so frühzeitig anzutreten, dass ein rechtzeitiges Eintreffen unter allen
 Umständen gewährleistet ist.

An Ausrüstungsgegenständen sind mitzubringen :

- 1) Verpflegung für 14 Tage (nur nichtverderbliche Lebensmittel wie Hülsenfrüchte, Graupen, Haferflocken, Mehl, Konserven usw.)
- 2) 1 Paar derbe Arbeitstiefel, 2 Paar Socken, 2 Hemden, 2 Unterhosen, 1 Arbeitsanzug bzw. Kleid, 2 Wolldecken, 2 Garnituren Bettzeug, Essnapf, Trinkbecher, 1 Löffel, 1 Pullover.
- 3) Lebensmittel- und Kladdenkarten, Identitätskarte und sonstige Ausweisstücke.

Im Voraus haben Sie den Anweisungen des Beauftragten der Vereinigung der Juden in Belgien unbedingt Folge zu leisten.

Es wird Ihnen ausdrücklich untersagt, bei irgendwelchen deutschen oder belgischen Behörden oder Privatpersonen Einsätze in irgendwelchen Betrieben zu erhalten. Erwünschte Einverständnisse sollten im Voraus bewiesen und schriftlich werden. Falls Sie sich im Sammellager nicht zu dem vorgeschriebenen Zeitpunkt melden, erfolgt Ihre Festnahme und Verbringung in ein Konzentrationslager nach Belieben und die Einreise in Belgien ist dann verboten.

Diese Aufforderung ist beim Eintreffen im Sammellager abzugeben.

Im Auftrage :
Melis

Monsieur, Madame Mademoiselle,

êtes prié de passer par le siège de notre association
 au **Beneden**, pour y retirer une convocation au travail.

Les agréer Monsieur, Madame Mademoiselle, nos salutations

Le Président ff
[Signature]

TÉLÉGRAMME TELEGRAM

REGIE
 van
 TELEGRAAF en TELEFOON

ARRIVÉ : TOEGEKOMEN

BRUXELLES DÉPARTEMENT
 T 28 VII 1942

= A G B 18 QUAI COMMERCÉ
 BRUXELLES =

Indications de service les plus utiles: **D** (Urgent) **RP** (Réponse payée) **XP** (Expres payé) **PR** (Tél. avec accusé de réception)
 Meest voorkomende dienstwijzingen: **D** (Dringend telegr.) **RP** (Antwoord betaald) **XP** (Tele. met kennis van ontvangst)
 En cas d'erreur supposée, s'adresser au bureau télégraphique. | Toute réclamation doit être accompagnée du télégramme.
 In geval van veronderstelde missing, zich tot het telegraafkantoor | iedere aanvraag moet vergezeld zijn van het telegram wende.

Déposé **SERAING 105-34/33-1151** **N**
 Afgegeven

= WINTER SAMUEL G E B 13.11.04 RECU LETTRE MATIN IMPOSSIBLE
 ARRIVER MIDI A MALINES TRAVAILLE HORS VILLE FAISONS NECESSAIRE
 POUR ARRIVER LE PLUS TOT POSSIBLE = OCHS =

Le 11 juin 1942, à Berlin, Adolf EICHMANN réunit respectivement les responsables SS des affaires juives : Kurth ASCHE pour la Belgique, Theodor DANNECKER pour la France et Willy ZÖPF pour les Pays-Bas. Ensemble, ils arrêtent un programme de déportation de 125 000 Juifs de ces trois pays. « Il est prévu », écrit EICHMANN onze jours plus tard, « d'acheminer vers le camp d'Auschwitz à partir de la mi-juillet ou du début d'août de cette année, aux fins de mise au travail, par trains journaliers de 1 000 personnes d'abord, quelque 40 000 Juifs de la France occupée, 40 000 Juifs des Pays-Bas et 10 000 Juifs de Belgique ». Parmi ces personnes, il s'agit d'abord de cibler les personnes capables de travailler.

À Liège, les premières convocations sont remises à leurs destinataires dans les derniers jours de juillet 1942 par le comité liégeois de l'Association des Juifs en Belgique (AJB). Ce sont en réalité des « ordres de prestation de travail » (*Arbeitseinsatzbefehl*) portant l'en-tête du Commandement militaire allemand. Le destinataire reçoit ainsi l'ordre de « se rendre au camp de rassemblement de Malines, la Caserne Dossin, sous peine d'être arrêté et déporté dans un camp de concentration en Allemagne et de voir ses biens confisqués ».

La Caserne Dossin, camp de rassemblement à Malines, sans date. © Kazerne Dossin.



Pour atteindre l'objectif fixé à Berlin, il faut que les Offices du Travail, les administrations communales, l'AJB et même les polices communales servent efficacement de courroie de transmission aux Allemands de la *Militärverwaltung* et de la *Sicherheitspolizei* (Sipo-Sd). Les Juifs doivent eux aussi obtempérer mais, deux semaines seulement après le début des déportations, pratiquement plus aucun Juif de Liège ne se rend à Malines de son plein gré.

En Belgique, sur les 12 000 Juifs qui ont reçu l'ordre de prestation de travail, seuls 4 023 se sont rendus à Malines volontairement. Confrontés à la désobéissance grandissante des Juifs, les Allemands renoncent à les convoquer et à les rassembler dans le calme. Le temps des arrestations domiciliaires et des rafles commence.

À Liège, la police allemande procède à des arrestations domiciliaires visant de façon spécifique les personnes qui dérogent aux dispositions relatives à l'emploi des Juifs ou qui n'ont pas répondu aux convocations.

Ces actions qui ont lieu les 27 août et 11 septembre 1942 se font toujours sur base de listes nominatives (*le registre des Juifs*) ou de dénonciations.

Le tournant décisif a lieu avec la rafle liégeoise du 24 septembre c'est-à-dire le bouclage de rues ou de quartiers suivi de la capture systématique, maison par maison, des Juifs qui s'y trouvent. 101 Liégeois dont 17 enfants de moins de quinze ans vont rejoindre les effectifs du XI^{ème} convoi qui quitte la caserne Dossin le 26 septembre 1942, emmenant 1 742 Juifs. À partir de cette date, les Juifs commencent à passer massivement dans la clandestinité et parallèlement, débute à Liège, fin octobre, la *Möbelaktion*, soit le pillage systématique des appartements qu'ils ont dû abandonner.

D'août à octobre 1942, 513 Juifs de la région liégeoise sont déportés de Malines. De novembre 1942 à juillet 1944, ils sont 204. C'est le temps de la traque.

Faire parvenir à :
M^r FRANQUET
177 Rue Champ des Discours
HERSTAL-LIEGE

cher ami,
Nous quittons Malines
me n'envoyez plus de
colis, j'ai bonne
espoir que nous nous
reverrons bien-tôt
Je jette cette lettre
hors du train
avec l'espoir qu'il
te parviendra
à bien-tôt
Mosick

De haut en bas :

- Message jeté du XX^e convoi (avril 1943) par Mosick Lajb Abramowicz et adressé à Nestor Franquet, chez qui est cachée sa famille. Il ne reviendra pas d'Auschwitz. © Coll. Jeanne Abramowicz, fonds Dannes-Camiers.
- Village de Haie des Chênes, près de Sprimont (Ardennes), 1942-1943. De gauche à droite : Jakob Slomovic, avec dans ses bras son fils Salomon, Nelly Adler, Rachla Frajlich, Bertha Adler (allitée), Jeremisa Adler et Chaje Isakovic. Seuls Jeremisa Adler et Rachla Frajlich survivront à la persécution nazie. © Coll. Rachla Frajlich, fonds Dannes-Camiers.

Page 21, de gauche à droite :

- La famille Georis-Lecrenier, chez qui sont cachées Marie (3^e personne), Julia et Esther Sztainke (à l'avant-plan), à Cornemont entre 1942 et 1944. Elles survivront à la persécution nazie. © Coll. Julia Sztainke, fonds Dannes-Camiers.
- Henri Borkensztajn à la maison Notre-Dame des Fawes (Charneux), entre 1942 et 1944. Il survivra à la persécution nazie. © Coll. Henri Borkensztajn, fonds Dannes-Camiers.



Les débuts de la déportation constituent un tournant. Jusqu'alors peu concernés par le sort des Juifs, préoccupés qu'ils étaient par leurs propres problèmes de vie quotidienne, les Liégeois découvrent que la brutalité de l'occupation va bien au-delà du couvre-feu ou des restrictions de ravitaillement. Une autre région liégeoise, celle des résistances et d'un ample sursaut populaire de désobéissance civile, va émerger et, presque simultanément au moment où les Juifs refusent de se soumettre, se montent des filières et des réseaux qui s'occupent principalement de procurer à ces derniers les moyens de passer dans la clandestinité et d'y vivre. Par ailleurs, sauver des Juifs n'est bien souvent qu'un aspect de l'action résistante de nombreuses personnes ainsi des résistants du Front de l'Indépendance, de l'Armée Secrète, de l'Organisation Militaire Belge de Résistance, du Mouvement National Belge, du réseau Clarence, du Service Zéro, du Service Socrate, du Service D ou encore de l'Armée de Libération de Liège.



Il en est un, cependant, le Comité de Défense des Juifs (CDJ), qui présente la particularité d'avoir été créé, organisé et animé par des Juifs et pour les Juifs. Dans la région liégeoise, son activité est étroitement associée à celle d'une filière catholique d'aide aux Juifs généralement appelée « *réseau van den Berg* », même si elle ne se résume pas à cela. Le CDJ est né dans le giron du Front de l'Indépendance (FI), dans l'urgence imposée par les convocations à Malines, les arrestations domiciliaires et les rafles de l'été 1942. Depuis l'été 1941, le FI fédère autour du parti communiste la plus large coalition résistante du pays. Le CDJ s'efforce tout d'abord de procurer aux Juifs les moyens indispensables à leur survie dans la clandestinité : cartes d'identité, certificats de travail, de naissance ou de baptême, timbres de ravitaillement, colis de vivres et de vêtements.

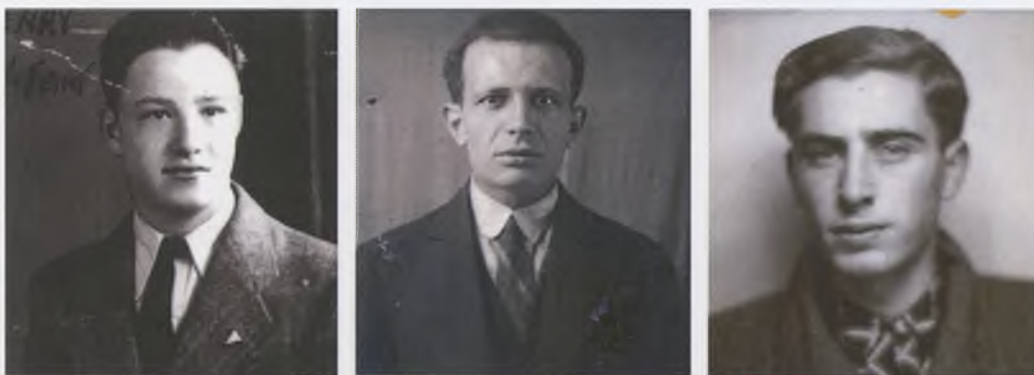
Dans la région liégeoise, des Juifs combattent également l'occupant les armes à la main. Ils sont une petite vingtaine, dans l'Armée Secrète (les plus nombreux), avec les Partisans Armés du FI, le Mouvement Militaire Belge ou même, pour l'un d'eux, avec les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) du département de l'Eure. Quelques autres réussissent à gagner l'Angleterre pour s'enrôler dans l'une des armées alliées.

L'action catholique de sauvetage des Juifs dans le diocèse de Liège a été très importante. Avec l'accord de l'Évêque de Liège, Mgr Louis-Joseph KERKHOFS, à la fin de l'été 1942, un petit groupe de personnes crée un ample mouvement catholique d'aide aux Juifs persécutés. Ce groupe est animé par l'abbé André MEUNIER, professeur au Grand séminaire de Liège, l'avocat près la cour d'Appel Max-Albert VAN DEN BERG, alors directeur des Colonies épiscopales pour la

province, son secrétaire, Pierre COUNE, et son beau-frère, l'industriel Georges FONSNY. Secondés par des laïcs et des prêtres, ils vont mettre à profit la disponibilité d'un nombre important de particuliers et le très dense réseau d'institutions catholiques de la province, voire au-delà — pensionnats, sanatoriums, homes et colonies de vacances, couvents, abbayes et maisons religieuses — pour constituer un archipel clandestin de la compassion. Quelques centaines de Juifs liégeois et du reste du pays vont y trouver refuge et, pour la plupart, survivre jusqu'à la Libération.

Le sauvetage est aussi l'affaire de sauveteurs isolés n'appartenant à aucune structure résistante, dont l'action est menée le plus souvent de façon spontanée et bien souvent mue par l'urgence et le refus d'accepter le sort réservé aux Juifs. La Ville de Liège continue à honorer la mémoire de ceux qu'on appelle aujourd'hui « les Justes parmi les nations ».





De gauche à droite :

- Hersz Helfant, évadé du camp de travail de Dannes-Camiers, rejoint le groupe de résistance Armée de Belgique. © Coll. Hersz Helfant, fonds Dannes-Camiers.
- Szama Gutman, évadé du XX^e convoi, rejoint l'Armée secrète. En août 1943, il est déporté comme résistant au camp de Siegburg, au sud de Cologne. Il décède le 13 avril 1945. Il repose à la pelouse d'honneur du cimetière de Robermont à Liège. © AGR.
- Joseph Wizel saute du XVI^e convoi et intègre les rangs de l'Armée secrète. © AGR.



De gauche à droite :

- Ancien des Brigades Internationales, Mordka Bresler prend part à la formation de la compagnie juive du Corps mobile des partisans en 1942. Il est abattu par la police SS à Bruxelles le 19 novembre 1942. © AGR.
- L'avocat Max-Albert van den Berg, membre du réseau de renseignement Clarence, met sur pied un réseau de sauvetage des Juifs. Dénoncé, il est arrêté avec son secrétaire Pierre Coune le 30 avril 1943. Il ne survit pas à sa déportation. © MCL.
- À la mort de son mari Janchel Pailloucq, Liuba Jospa le remplace au sein de la cellule liégeoise du Comité de Défense des Juifs. © AGR.
- Ancien des Brigades Internationales, Nison Vaiser fait partie de l'Armée belge des Partisans. Il est arrêté à Jemelle en juillet 1943 et déporté au camp d'Esterwegen, dans des prisons en Westphalie et enfin au camp de Dachau. Il est rapatrié en 1945. © Coll. Vladimir Vaiser, fonds Dannes-Camiers.



De gauche à droite :

- Après sa deuxième évasion d'un camp de travail forcé en France, Abraham Kempner (chemise blanche) rejoint un groupe des Forces françaises de l'Intérieur de la région de l'Eure. © Coll. Abraham Kempner, fonds Dannes-Camiers.
- Pinkus Fremder rejoint les rangs de l'Armée secrète après avoir sauté du XVI^e convoi. © AGR.

Churchill-Gazette



Paraît avec l'autorisation
de la censure anglaise

no 37 Août 1942

R E S P E C T A U X P E R S E C U T E S

Les mesures prises contre les Juifs par l'envahisseur, en collaboration avec certaines "autorités belges" s'aggravent de plus en plus. Il n'est pas de jours où l'on signale de nouvelles vexations à Bruxelles, Anvers ou Liège. Hier, c'était l'affichage obligatoire de la qualité de Juif, la rentrée à 3 heures, le port de l'étoile, l'interdiction dans certaines villes de prendre place à l'intérieur des tramways. Aujourd'hui, c'est le travail forcé—un certain nombre de femmes juives travaillent à la F.N. pour un salaire dérisoire—la déportation et ce qui est plus grave la dislocation des familles, parents et enfants sont séparés, les jeunes filles envoyées au loin, Dieu sait pour quels usages...

De plus en plus, l'envahisseur se transforme en persécuteur... Le boche de 14 réapparaît à nouveau brassant les crapuleries en grand... et il est aidé dans sa tâche par des "autorités belges" qui signent les arrêtés et exécutent les mesures. C'est un agent de la police liégeoise qui gardait le 3 août 1942, le "troupeau" de juifs place St Lambert et cet agent avait des chefs responsables du service commandé...

L'Allemagne étendant donc à l'Europe les méthodes qu'elle a d'abord appliquées chez elle. Ces méthodes qui n'étaient pas d'exportation, avait dit Hitler. Elle cherche à détourner notre attention de ses propres méfaits à notre égard par le signalé service d'une persécution contre le grand ennemi du genre humain: le Juif!

Malgré nous, elle veut notre bonheur... Belges vous ne comprenez donc pas? Vous êtes désespérants! Nous faisons souffrir les représentants de toute une race, mais c'est pour votre bien! Le marchand de charbon que vous avez vu pousser sa charrette, vous n'avez pas compris qu'il vous entraînait à votre perte? Ces petits gosses que nous envoyons loin de leurs parents étaient pour vous un péril imminent... Belges aveugles, vous avez des yeux et vous ne voyez point!

Cette campagne anti-juive, qui hélas ne se borne pas à des affiches ou à des discours, est un nouveau bluff odieux. Il a pu réussir en Allemagne chez "ces suiveurs". Chez nous ce n'est pas avec des procédés de ce genre qu'on dresse le peuple contre des abus possibles.

Notre bon sens, notre amour de la Justice, suffisent à nous faire maudire les mesures qui touchent coupables et innocents. Notre goût de la mesure se refuse à admettre ces "scandales collectifs" fournis par toute une catégorie d'hommes, ces hommes fussent-ils des juifs. Nous rejettons ces peines qui frappent aveuglément, sans distinction de sexes, d'âge ou de condition.

• MOES

En août 1942, dans un article qui porte la manchette « Respect aux persécutés ! », le périodique clandestin Churchill Gazette dénonce les mesures de l'occupant contre les Juifs. © IHOES.



La Libération dans le village de Mont (Comblain-au-Pont), septembre 1944. Isaac Brotchi (debout devant le char), son épouse Haia Ghelburd (assise) et leur fils Jacques, cachés dans le village. © MCIL.

Depuis l'annonce de la libération de Paris, le 25 août, l'attente est immense en Belgique. Les Allemands aussi sentent que les dernières heures sont proches. Ils plient bagage, réquisitionnant, emportant tout ce qu'ils peuvent. Les collaborateurs sont aux abois — quelque 20 000 d'entre eux prendront la fuite — certains n'hésitant pas à recourir à la violence pour se forger un butin de guerre. Le climat est explosif.

Le 2 septembre, les premières communes belges sont libérées. Les choses s'accélèrent. Liège est libérée en deux temps : le 7, au terme d'une longue journée, la rive gauche peut pavoiser aux couleurs nationales, pour la rive droite, il faut attendre le lendemain. Les Américains et des groupes de résistants y ont joué un rôle essentiel. Une semaine plus tard, la quasi-totalité du territoire est libéré. Le rôle des alliés a été fondamental : troupes américaines, britanniques et canadiennes. Symboliquement, la brigade Piron composée de Belges exilés en Grande-Bretagne a elle aussi participé aux combats.

La Libération boulevard d'Avroy. © Coll. Cegesoma.



C'est la joie, le soulagement même si quelque 3 000 civils et 3 500 militaires ont perdu la vie lors des combats de la Libération. Cette libération rapide — le gouvernement est lui aussi de retour dès le 8 septembre — n'a, de manière générale, pas permis à la résistance de jouer un rôle actif dans les événements.

Mais la fin du conflit est également synonyme de débordements : femmes tondues et exhibées dans les rues, actes de maltraitances et arrestations parfois arbitraires de présumés collaborateurs. La Libération a un parfum de vengeance.

Elargi à une représentation symbolique de la Résistance, le gouvernement se met au travail dans un climat difficile avec des enjeux aussi essentiels que le maintien de l'ordre, la situation économique, la répression de la collaboration, la question du roi, le ravitaillement, la fin de la guerre et le retour des prisonniers et des déportés. La guerre continue en effet et des V1 et des V2 s'abattent sur la Cité ardente. En décembre, l'offensive VON RUNDSTEDT replonge l'Ardenne et l'Est du pays dans la violence.

L'effondrement du Reich en mai 1945 donne encore une autre ampleur à cette guerre : près de 30 millions de personnes déplacées pour l'ensemble de l'Europe. Pour la Belgique, ce sont près de 300 000 personnes qui seront rapatriées en 1945. On y retrouve pêle-mêle des travailleurs forcés et volontaires, des prisonniers de guerre mais aussi les rares survivants de la déportation raciale voire des collaborateurs arrêtés ou qui essaient de se faire passer pour victimes.

L'héritage de la guerre pèsera encore lourdement et longuement sur la société belge. La restauration rapide en apparence dissimule en fait des problèmes de fond qui marqueront les générations futures : une question royale qui conduit le pays au bord de la guerre civile, le vieillissement de l'économie wallonne qui annonce son déclin, des enjeux communautaires un temps occultés mais qui agiront tels un effet boomerang à partir des années soixante, des victimes de la persécution raciale qui peinent à retrouver une place dans la société et devront attendre des décennies pour voir l'ampleur de la *Shoah* être pleinement prise en compte par la société.



Le petit Bernard Prync, caché pendant deux ans dans la région liégeoise, est lui aussi libéré !
© Coll. Bernard Prync, fonds Dannes-Camiers.



Les Liégeois « accompagnent » des soldats allemands, le 7 septembre 1944...
© Coll. Bernard Gheur, fonds Dannes-Camiers.



De haut en bas :

- Les déportés rapatriés en observation médicale à Visé, 1945. Moses Fuchs et sa fille Rosa, en quête d'information sur leurs fils et frères Salomon et Arnold, déportés par le 1^{er} convoi. Ils ne reviendront pas d'Auschwitz. ... © Coll. Camille Fuchs, fonds Dannes-Camiers.
- Coiffé d'un béret, le Liégeois Albert (Shalom) Fremder à Tivat Noah, dans les environs de Tel Aviv en 1948. Dès son arrivée en Israël, il est mobilisé et combat sur le front sud. Il achève sa carrière militaire en 1980 avec le grade de colonel. © Coll. Charles Fremder, fonds Dannes-Camiers.



Après 1945, la communauté juive doit panser ses plaies sans psychologue ni cellule de crise. Le comité liégeois du CDJ (Comité de Défense des Juifs, important organe de résistance juive qui devient l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, l'AIVG), tente de répondre aux attentes et besoins des survivants. Plusieurs commissions sont créées en ce sens: « Vivres et stocks » s'occupera de l'approvisionnement et de la distribution de colis, « Assistance » versera des secours, rendant aux gens leur dignité, « Juridique et dommages de guerre » veillera à la réintégration dans les droits, les biens et le travail. Avec l'espoir « *que soient accordés des dommages de guerre pour préjudices subis, que soient annulées toutes les mesures antisémites et que les biens volés soient restitués* ». La commission Etat-civil sera le lien avec les administrations civile et militaire pour les démarches d'identification, de transport, de recherches, de citoyenneté ; luttant déjà contre l'oubli, elle obtient du Ministère de l'Intérieur les registres des Juifs établis par les communes. La commission « Épuration » constitue des dossiers destinés à la Justice pour punir la collaboration ; « Enfance » ciblera spécifiquement les jeunes dans tous les cas de figure.

Concrètement, il faut sortir de clandestinité ou, pour quelques rares survivants et nouveaux réfugiés, revenir du « là-bas » sans nom. Se loger, retrouver un gagne-pain, tout en vivant encore avec la peur et attendre, souvent en vain, le retour des déportés, avant que la catastrophe, la *Shoah*, ne soit reconnue au-delà de la communauté juive. Le problème de retrouver une identité juive ou de la rejeter concernera aussi les enfants cachés, à nouveau déracinés, souffrant de déséquilibres d'ordre familial, social et économique. Quant aux Juifs allemands, ils sont à nouveau considérés comme ennemis! Le plus difficile est de surmonter les antagonismes nés de la guerre : avec les membres de l'organisation juive imposée par les nazis, avec les dénonciateurs, les collaborateurs...

Lentement, une vie communautaire, religieuse et laïque, accompagnée d'un travail contre l'oubli se met en place. À Liège, l'inscription des noms des disparus dans la synagogue et l'édification d'un monument de reconnaissance à Albert VAN DEN BERG à Banneux en sont les prémices.

Centre de formation au travail agricole et artisanal à destination d'orphelins en vue de leur immigration en Palestine (1945-1948), à Marquain (Tournai) dans l'immédiat après-guerre. Parmi ces adolescents, plusieurs Liégeois dont Armand-Joseph et Maurice-René Gat, Cécile et Renée Goldman, Régine et Fella Minski et Frieda Nemeth. © Coll. Aharon Gad, fonds Dannes-Camiers.

En 2010, le livre « *Une cité si ardente...* » est publié, accompagné d'un CD-Rom « *ניזקור – Nizkor – Nous nous souviendrons* », résultat d'une recherche de plusieurs années, où sont retracés les parcours personnel et familial de 728 victimes juives de la persécution nazie dans la région liégeoise.

Le principal travail a consisté tout d'abord à identifier la totalité des disparus, ce qui n'avait jamais été entrepris au niveau local. En parallèle, la collecte de documents a été menée : des milliers de pièces, essentiellement des documents officiels émanant des services de l'État et des autorités occupantes, conservés par les archives communales, les Archives de l'État, les centres d'études ou encore les musées, tant en Belgique qu'à l'étranger. À ces sources se sont ajoutés des documents précieusement conservés par les familles, ainsi que des sources orales, témoignages de survivants, de descendants et de sauveteurs.

Le croisement systématique de ces sources a permis d'affiner l'analyse des mécanismes ayant conduit à la mise en œuvre de la politique antijuive des autorités d'occupation dans une région : l'identification, l'exclusion, la mise au travail obligatoire et, finalement, la déportation et la mise à mort.



Afin de garder en mémoire ces Juifs belges ou étrangers issus de la région liégeoise, il a été décidé de graver leur nom « dans la pierre ». Le Mémorial se veut aussi un « musée de la vigilance », s'inscrivant résolument dans un but pédagogique. Liège est ainsi la première commune de Belgique à édifier un tel dispositif.

Ce Mémorial a été conçu par l'artiste Christian ISRAEL. Il est composé de stèles en béton de quatre longueurs différentes. Chaque stèle porte l'âge de la victime, ses nom et prénom, le dernier domicile connu, l'année de déportation et le camp ou lieu de destination. Les stèles sont regroupées par famille et par ordre alphabétique. Quatre couleurs s'alternent et permettent d'identifier les familles et les personnes isolées, de les rassembler visuellement. Ce regroupement permet de rendre compte des structures familiales éclatées, de rendre visible l'individu, de lui donner une présence physique, plutôt que d'inscrire sa disparition dans l'abstraction de noms ou de chiffres. Les noms des rues mentionnés sur les stèles impliquent directement les visiteurs de la région, dans le but de leur faire prendre conscience que cette histoire est aussi la leur, au cœur même de la région liégeoise. Le Mémorial invite le visiteur à approfondir sa visite en consultant les supports papiers et informatiques présentant les notices biographiques des disparus.





Leo Bursztejn



Chaja Rozenkranc



Mojzesz Sklarowski



Rykla Wajcman



Joseph Szraga



Hilel Szklarczyk



Ruda Rozenbaum Wolf



Pejsak Sosnowicz Haim



Erna Schmerler



Chaim Rozenkranc



Sara Scheinowitz



Leguda Rubingher



Ester Silberman



Nathan Salomovici



Seine Sonkine



Perla Talmazan



Wolf Rozenbaum



Losa Szklarczyk



Michaël Schilitz



Fajga Staruch



Israël Szurek



Zelman Ungerowicz



Eywka Szlimer



Josek Sztajnkorn



Sura Hinda Szyler



Wolf Schenkel



Hella Sipicky



Esther Sztainkieler



Srul Sosnowicz



Sura Szwarc



Albert Sylt



Fajga Rozenbaum



Jacques Sztum



Liba Sochaczewska



Haschel Talmazan



Idel Steinberg



Boruch Zlotnik



Salomon Schilitz



Wolf Silberstein



Benjamin Sztainke



Hersz Sniadowski



Mozes Stier Kalmen



Dawid Rozenbaum



Abram Sniadowski

| | | | | | | | | | |
|------|------------|--|----|-----|------|------------|--|----|-----|
| 1942 | ANISCHWITZ | PERLA TALMAZAN RUE RAMOUX 80 BIS, SERAING | 17 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | HASCHEL TALMAZAN RUE RAMOUX 80 BIS, SERAING | 50 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | BORUCH ZLOTNIK RUE DOTHÉE 20, LIÈGE | 52 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | SURA SZWARC RUE DOTHÉE 20, LIÈGE | 50 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | ISRAËL SZUREK RUE DE LA VIEILLE ÉGLISE 10, TILLEUR | 22 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | JOSEK SZTAJNKORN RUE EMILE VANDERVELDE 180, BRESSOUX | 39 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | JACQUES SZTUM RUE GRÉTRY 151, LIÈGE | 43 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | ESTHER SZTAINKIELER RUE GRÉTRY 151, LIÈGE | 40 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | ARNOLD SCHRAGA RUE EN GLAIN 17, LIÈGE | 19 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | RYKLA WAJCMAN RUE JEAN DE SERAING 69, SERAING | 57 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | MARIJA SZKLARCZYK RUE BASSE-WEZ 187, LIÈGE | 12 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | LOSA SZKLARCZYK RUE BASSE-WEZ 187, LIÈGE | 18 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | EYWKA SZLIMER RUE BASSE-WEZ 187, LIÈGE | 38 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | HILEL SZKLARCZYK RUE BASSE-WEZ 187, LIÈGE | 41 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | ALBERT SYLT RUE HENRI DACO 46, LIÈGE | 30 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | KALMAN STIER RUE AUX-FRÈNES 29, LIÈGE | 35 | ANS |
| 1943 | ANISCHWITZ | AVRUUM STEINBERG RUE DOUFFET 6, LIÈGE | 17 | ANS | 1943 | ANISCHWITZ | PAIA SUDIT RUE DOUFFET 6, LIÈGE | 37 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | FEJGA STARUCH RUE BASSE-WEZ 143, LIÈGE | 41 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | HAIM SOSNOWICZ PLACE DE L'ABBAYE 9, SERAING | 44 | ANS |
| 1944 | ANISCHWITZ | GEORGES GOLDENSTEIN RUE EN-BOIS 129, LIÈGE | 2 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | SEINE SONKINE RUE EN-BOIS 129, LIÈGE | 39 | ANS |
| 1944 | ANISCHWITZ | ZELMAN UNGEROWICZ RUE DOTHÉE 16, LIÈGE | 30 | ANS | 1943 | ANISCHWITZ | LIBA SOCHACZEWSKA RUE NATALIS 9B, LIÈGE | 52 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | HERSZ SNIADOWSKI RUE DE LA STATION 40, JEMEPPE | 35 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | ABRAM SNIADOWSKI RUE DE LA STATION 40, JEMEPPE | 39 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | LÉO BURSZTEJN PLACE DE L'ABBAYE 19, SERAING | 22 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | WOLF SOSNOWICZ PLACE DE L'ABBAYE 19, SERAING | 11 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | SRUL SOSNOWICZ PLACE DE L'ABBAYE 19, SERAING | 58 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | HELLA SIPICKY PLACE DE L'ABBAYE 19, SERAING | 41 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | HERMAN STROK RUE VALDOR 12, LIÈGE | 8 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | FRANE STROK RUE VALDOR 12, LIÈGE | 13 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | HANS SCHMIDT RUE ARIPETTE 159, CHOKIER | 35 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | ROSWITHA HARTMANN RUE DE L'ARMISTICE 41, BRESSOUX | 13 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | SALOMON SCHILITZ RUE FRANÇOIS 33, SERAING | 21 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | MICHAËL SCHILITZ RUE FRANÇOIS 33, SERAING | 45 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | WOLF SCHENKEL RUE BERGERUE 13, LIÈGE | 49 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | SARA SCHEINOWITZ RUE DES CLARISSES 21, LIÈGE | 31 | ANS |
| 1944 | ANISCHWITZ | HÉLÈNE SAMUEL BD ÉMILÉ DE LAVELEYE 54, LIÈGE | 51 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | NATHAN SALOMOVICI RUE DES CLARISSES 6, LIÈGE | 52 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | CHAYA ROZENKRANC RUE DOTHÉE 20, LIÈGE | 19 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | CHAÏM ROZENKRANC RUE DOTHÉE 20, LIÈGE | 48 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | DAWID ROZENBAUM RUE FOIDART 8, BRESSOUX | 20 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | FAJGA ROZENBAUM RUE FOIDART 8, BRESSOUX | 29 | ANS |
| 1942 | ANISCHWITZ | RUDA ROZENBAUM RUE DES PRÉBENDIERS 54, LIÈGE | 21 | ANS | 1942 | ANISCHWITZ | WOLF ROZENBAUM RUE DES PRÉBENDIERS 54, LIÈGE | 49 | ANS |

SURA SZYLER 46 ANS
RUE DE RENORY 37, LIÈGE

BENJAMIN SZTAINKE 46 ANS
RUE DU MARAIS 61, SERAING

JOSEPH SZRAGA 46 ANS
RUE JEAN DE SERAING 69, SERAING

IDEL STEINBERG 41 ANS
RUE DOUFFET 6, LIÈGE

MOJZESZ SKLAROWSKI 33 ANS
PLACE SAINTE-BARBE 8, LIÈGE

JOZEPH SOSNOWICZ 14 ANS
PLACE DE L'ABBAYE 19, SERAING

WOLF SILBERSTEIN 47 ANS
RUE DOUFFET 64, LIÈGE

ESTER SILBERMAN 45 ANS
RUE VALDOR 12, LIÈGE

ERNA SCHMERLER 46 ANS
RUE DE L'ARMISTICE 41, BRESSOUX

IEGUDA RUBINGHER 38 ANS
RUE NEUVILLE 11, BRESSOUX

Données techniques :

Un rectangle de 738 stèles en béton de 6,20 m sur 13,50 m, occupant 83,7 m². 15 rangées de 58 stèles, portant l'âge de la victime, ses nom et prénom, le dernier domicile connu, l'année de déportation et le camp ou lieu de destination. Cinq stèles ne portent pas de noms. Chaque stèle mesure 9 cm de large sur 120 cm, 150 cm, 180 cm ou 210 cm de long et a une hauteur de 6 cm. Les stèles sont déposées les unes sur les autres, laissant toujours apparaître les textes peints, et sont surélevées de 16 cm maximum.

La famille WAJCMAN-UNIKOWSKI

Lejzor Wajcman, né à Olkusz le 9 septembre 1908, arrive de Pologne en Belgique début octobre 1929. Il s'installe à Seraing et exerce la profession d'ouvrier manœuvre. Le 23 décembre 1933, Lejzor Wajcman épouse Dwojra (dite Dora) Unikowski à Seraing. Née le 15 septembre 1913 à Zdunska Wola, elle est arrivée en octobre 1932 en Belgique, où vivaient déjà ses sœurs Sura et Bajla.

Lejzor et Dwojra s'installent peu après leur mariage à Liège, où naît le 13 décembre 1934 leur premier enfant, Suzanne.

Trois ans plus tard, la famille quitte Liège pour s'installer à Anvers. Lejzor gagne sa vie comme boulanger, tandis que Dwojra est femme au foyer.

Lorsque la Belgique est envahie en mai 1940, la famille se réfugie en France. Elle revient toutefois en Belgique fin novembre 1940 et s'installe au 138 de la rue Lairesse à Liège. La vie reprend son cours : Lejzor travaille comme boulanger, Dwojra s'occupe du foyer et leur fille Suzanne fréquente l'école primaire communale de la rue Basse-Wez. La famille s'inscrit au registre des Juifs de Liège, comme le lui enjoint l'ordonnance du 28 octobre 1940, et sera ensuite fichée par l'AJB. Le 15 juin 1941 naît leur seconde fille Hélène.

Fin août 1942, Lejzor Wajcman est mis au travail à la Fabrique nationale d'armes de guerre (FN) à Herstal. Peu après, le couple décide de passer dans la clandestinité. Antoine Freman, qui appartient à un réseau de Résistance, les aide à placer leur fille Suzanne dans l'orphelinat des Sœurs de la Sagesse à Durbuy – où furent cachées une quinzaine de fillettes juives – et la petite Hélène est confiée au couple Wekers, rue Schmerling à Liège. Lejzor et Dwojra trouvent quant à eux refuge dans le village de Banneux.

Le 26 octobre 1942, suite à une dénonciation, le couple et quatre autres Juifs cachés dans le village sont arrêtés par la police de sécurité allemande et internés à la Citadelle de Liège, caserne militaire reconvertie en prison de haute sécurité par l'occupant allemand. Quatre jours plus tard, ils sont transférés au camp de rassemblement de Malines avant d'en être déportés par le XVI^e convoi du 31 octobre 1942.

Lejzor Wajcman passe alors par divers camps : Auschwitz, Goleszow (en allemand, Gollerschau), Gross-Rosen et Buchenwald. Contrairement à son épouse, il survit à la déportation et est rapatrié. Il retrouve à Liège ses deux filles, Suzanne et Hélène, qui ont eu la vie sauve.



Dwojra Unikowski et sa fille Suzanne.
© Archives privées Levy-Wajcman Suzanne.



Lejzor Wajcman. © AGR



Anvers, ca. 1938. École juive « Tachkemoni ». Suzanne Wajcman (5^e à dr. au 2^e rang). © Archives privées Levy-Wajcman Suzanne.



Liège, ca. 1934. Les trois sœurs Sura, Bajla et Dworjra Unikowski avec la petite Suzanne Wajcman. © Archives privées Levy-Wajcman Suzanne.

Sources

SVG (AE), Liste Déportés de Malines.

SVG (AE), ONPC.

SVG (AE), SDR, Wajcman Lejzor, n° 32984 ; Unikowski Dwojra, n° 80020.

SVG (AE), Dossier PP et AD, Unikowski Dwojra, n° 54574.

AVLg, SP Lg, Unikowski Dwojra, n° 111125 b017.

ACSG, Bull. Etr. Seraing, Wajcman Lejzor, n°11011.

AGR, Fonds Police des Étrangers, Wajcman Lejzor, n° 1.592.265.

CEGESOMA, Membres AJB, Wajcman Lejzor.

Archives privées Levy-Wajcman Suzanne.

Témoignage de Lévy-Wajcman Suzanne, recueilli à Liège, le 4 juillet 2007, par Thierry Rozenblum.

Thierry Rozenblum, *Nizkor. Nous nous souviendrons.*

Le Mémorial des Juifs de la région liégeoise©,

CD-ROM. Bruxelles, Luc Pire, 2010

La famille **ABRAMOWICZ-LEWKOWICZ**

Mosick-Lajb Abramowicz, né le 25 novembre 1903, et Bajla Lewkowicz, née le 15 janvier 1907, se marient dans leur ville natale de Lututów le 22 novembre 1927, peu avant de la quitter pour s'installer à Bruxelles.

Le couple ne reste que peu de temps dans la capitale belge, où Mosick-Lajb exerce la profession de tailleur, et déménage à Liège, où naît d'abord leur fille Jeanne en 1929, et, trois ans plus tard, leur fille Sophie. Mosick-Lajb Abramowicz travaille successivement comme manoeuvre d'usine, comme colporteur et, enfin, comme fabricant de lingerie.

En mai 1940, lorsque la Wehrmacht envahit la Belgique, comme des centaines de milliers de Belges, la famille Abramowicz-Lewkowicz prend le chemin de l'exode vers la France. Ils se retrouvent à Toutens, dans le département de la Haute-Garonne (Midi-Pyrénées), puis à Mazamet, dans le Tarn. En décembre, le père regagne leur domicile liégeois, au 24 de la rue Libotte, suivi un mois plus tard par son épouse et les enfants. Le couple reprend son activité de fabricant de lingerie : tandis qu'elle coud et s'occupe de l'atelier, lui se charge des relations avec la clientèle. Jeanne et Sophie retournent quant à elle à l'école.

Inscrit au registre des Juifs de Liège et fiché par l'Association des Juifs en Belgique (AJB), le couple doit liquider son affaire par voie d'ordonnance au printemps 1942 et est repris sur la liste des Juifs soumis au travail obligatoire. À la fin du mois de juin 1942, Mosick-Lajb Abramowicz est mis au travail au charbonnage du Bois d'Avroy à Ougrée et, le 20 août, Bajla Lewkowicz est réquisitionnée pour travailler à la Fabrique nationale d'armes de guerre (FN) à Herstal. Ils décident de passer dans la clandestinité : ils placent d'abord leurs enfants chez les époux Franquet-Wolfs, au 177 de la rue Champ des Oiseaux à Herstal et les y rejoignent peu après.

Le 25 septembre 1943, Mosick-Lajb est arrêté par la police de sécurité allemande rue Petite Foxhalle à Herstal, en face du magasin Perat. Deux jours plus tard, il est interné à la Citadelle de Liège avant d'être transféré au camp de rassemblement de Malines, le 17 novembre. Après son arrestation, il a semblé plus prudent de placer les enfants au pensionnat de la Sainte-Famille à Befve-Thimister, une institution dirigée par les Filles de la Croix, tandis que Bajla Lewkowicz reste dans la maison des époux Franquet, d'où elle ne sort jamais.

Le 15 janvier 1944, le XXIII^e convoi quitte Malines avec à son bord Mosick-Lajb Abramowicz. Il lance du train un billet, ramassé par une main anonyme, à l'adresse de Nestor Franquet, chez qui est cachée sa femme : « Nous quittons Malines, ne m'envoyez plus de colis... » (voir page 20).

Sources

- SVG (AE), Liste Déportés de Malines.
- SVG (AE), ONPC.
- SVG (AE), Abramowicz Mosick-Lajb, n° 379.
- SVG (AE), Dossier PP et AD, Abramowicz Mosick-Lajb, n° 46139.
- AVLg, Reg. Pop. Lg, Vol.434 Fol.41.
- AGR, Fonds Police des Étrangers, Abramowicz Mosick-Lajb, n° 1.498.112.
- CEGESOMA, Membres AJB, Abramowicz Mosick-Lajb.
- AMB, n° 386/L/47, G : 51 F : 24, Telgmann Pierre.
- Archives privées Abramowicz Jeanne.
- Témoignage d'Abramowicz Jeanne, recueilli à Bruxelles, le 13 juillet 2007, par Thierry Rozenblum.
- Analyse-traduction de documents, Dr. E.J. Rothschild, Bruxelles, le 13 juillet 2007.
- Thierry Rozenblum, *Nizkor. Nous nous souviendrons. Le Mémorial des Juifs de la région liégeoise*©, CD-ROM. Bruxelles, Luc Pire, 2010.

Une dernière lettre datée du 30 janvier 1944 en provenance du Block 32 du « camp de travail » Monowitz/Auschwitz III – courrier que son auteur a fort probablement été imposé d'écrire dans le cadre de la *Brief-Aktion* – parvient encore à la famille : « [...] je suis bien arrivé ici. Le moral et la santé sont excellents ».

Au sortir de la guerre, Bajla Lewkowicz retrouve ses deux filles, Jeanne et Sophie, mais son mari ne revient pas de déportation.



Liège, Exposition de l'Eau, 1939. La famille Abramowicz-Lewkowicz.
© Archives privées Abramowicz Jeanne.



Liège, sans date. Alec Bergman, Sophie et Jeanne Abramowicz.
© Archives privées Abramowicz Jeanne.



Liège, 1933.
La famille Abramowicz-Lewkowicz.
© Archives privées Abramowicz Jeanne.



Liège, août 1941.
La famille Abramowicz-Lewkowicz.
© Archives privées Abramowicz Jeanne.

Avant la tempête...





Le repas de bar-mitzvah de Bernard Gros (1937) dans le restaurant-brasserie du complexe Le Mosan, construit en 1930 comme palais des fêtes pour l'exposition internationale (1930), dans le jardin d'Acclimatation (à l'emplacement du palais des congrès actuel).

© Coll. Sophie Weinblum-Komowski, fonds Dannes-Camiers.



Liège, juin 1939 : mariage d'Elias Wulff et Szjandla Berkowicz. De g. à dr. : Abram Ber Knopf, le frère d'Elias Wulff, Elias Wulff, Szjandla Berkowicz, Milcia Wajsberg, Hersz Dawid Knopf. Les enfants d'Abram Ber Knopf et Ryka Blima Berkowicz : Maria et Perla. © Archives privées.



Liège (s. d.) : Aron Monath. © Archives privées.



Liège (s. d.), de g. à dr. : Hersz Dawid Knopf, Jankiel Kaminski, Abram Ber Knopf, personnes non identifiées. © Archives privées.



Liège (s. d.), de g. à dr. : David et Benjamin Reisenfeld. © Archives privées.



Liège (s. d.) : le ministre-officiant de la Communauté israélite de Liège, Isif Lepkifker (Lepchivcher). © Archives privées.



Liège (s. d.) : Hany Rozenblum et sa mère Khaia Blakowicz. © Archives privées.



Spa (s. d.), de g. à dr. : Markus Roth, Léon Peguine, Tauba Skoczylas, Bernard Gros, Maria Wizel, Leib Weinblum, Mona Peguine, Chanine Roth, Heinz Nissenbaum, Joseph Wizel. © Archives privées.



Liège (s. d.) : Mojzesz-David Swierczewski. © SVG.



Marché de la Batte à Liège (s. d.) : le couple Pataschnik-Swart. © Archives privées.

L'asbl Mémoire de Dannes-Camiers

Créée en 1999, l'asbl *Mémoire de Dannes-Camiers* a pour but premier de rassembler tous les documents, archives et témoignages relatifs au travail forcé de Juifs de Liège dans le Nord de la France, à Dannes-Camiers, en août 1942. Par ce biais, l'association entend tirer de l'oubli l'ensemble des déportés de la région liégeoise assassinés, les camps de travail ayant été vidés au bout de trois mois pour une déportation définitive vers Auschwitz.

À côté de la constitution d'un fonds d'archives devenu indispensable à la recherche sur les Juifs de la région liégeoise, le travail a donné lieu à la publication du Livre *Une cité si ardente... Les Juifs de Liège sous l'Occupation (1940-1944)* par Thierry Rozenblum en 2010, accompagné de « Nizkor », un mémorial sous forme de DVD. Une exposition a été mise sur pied en 2012 au Grand Curtius, où le mémorial créé par l'artiste Christian Israël a été inauguré. L'asbl soutient également les recherches familiales et les projets pédagogiques.

Ce travail bénévole a pu bénéficier de la générosité de particuliers et de l'aide du Musée de la Communauté israélite de Liège (asbl fondée en 1985). La Ville de Liège, puis Seraing et les 22 autres communes de la périphérie liégeoise qui avaient formé le Grand Liège sous l'Occupation, ont donné accès à leurs archives.





Créée en 1994, la Fondation a pour mission de faire mieux connaître l'histoire des Juifs en Belgique. Son objet premier a été la récolte d'entretiens. Elle souhaitait ainsi donner la parole aux hommes et aux femmes qui n'ont généralement pas voix au chapitre de l'Histoire. Son fonds est aujourd'hui composé de plus de 130 entretiens, intégralement retranscrits.

Au cours des années, la Fondation a peu à peu assumé davantage de projets de recherche de type scientifique, dont les résultats sont diffusés par le biais de livres, d'articles et de conférences. La Fondation édite également les *Cahiers de la Mémoire contemporaine*, première revue consacrée au judaïsme en Belgique. Son équipe accomplit également au quotidien un important travail de préservation, de sensibilisation et de conseil dans le domaine mémoriel. Elle rassemble ainsi les documents, photographies ou archives, tant familiaux qu'institutionnels, qui permettent de documenter la vie juive en Belgique au xx^e siècle, et s'assure que cette documentation soit conservée efficacement. Elle est tout spécialement disposée à proposer l'aide de ses chercheurs et à ouvrir ses fichiers aux étudiants, aux enseignants et aux animateurs.

La Fondation est partenaire privilégiée du Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité (CIERL) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et est reconnue comme centre labellisé par le Conseil de la Transmission de la Mémoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Orientation bibliographique

- Adriaens Ward (dir.) – Hautermann Eric – Ramet Patricia – Schram Laurence – Steinberg Maxime, *Mecheln-Auschwitz 1942-1944. La destruction des Juifs et des Tsiganes de Belgique*, 4 vols., Malines-Bruxelles, 2009.
- Adriaens Ward – Steinberg Maxime – Schram Laurence, *De Belgische tentoonstelling in Auschwitz. Het boek – L'exposition belge à Auschwitz. Le livre*, Malines, 2007.
- Aron Paul – Gotovitch José (dirs.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2008.
- Bernardo y Garcia Luis Angel, *Modus operandi. Le livret pédagogique*, Liège, 2008.
- Broder Pierre, *Des juifs debout contre le nazisme*, Bruxelles, 1994.
- Bronzwaer Paul, *Maastricht en Luik bezet : een comparatief onderzoek naar vijf aspecten van de Duitse bezetting van Maastricht en Luik tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Hilversum, 2010.
- De Bruyne Eddy, *La Sipo-SD à Liège, 1940-1944. Composantes et lignes de force*, Housse, 1998.
- Delmaire Danielle, « Les camps des Juifs dans le nord de la France (1942-1944) », dans *Memor, Bulletin d'information*, n° 8, 1987, pp. 47-66.
- Delplancq Thierry, « 1940-1942, une cité occupée et ses Juifs. Quelques aspects heuristiques », dans *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n° 12, 2003, pp. 141-179.
- Dickschen Barbara, *L'école en sursis. La scolarisation des enfants juifs pendant la guerre*, Bruxelles, 2006.
- Godfroid Anne, « À qui profite l'exploitation des travailleurs forcés juifs de Belgique dans le Nord de la France ? Modalités de paiement et de rétrocession », dans *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n° 10, 2002, pp. 107-127.
- Klarsfeld Serge – Steinberg Maxime, *Mémorial de la Déportation des Juifs de Belgique*, Bruxelles-New York, 1982.
- Massange Catherine, *Bâtir le lendemain. L'Aide aux Israélites victimes de la guerre et le Service social juif de 1944 à nos jours*, Bruxelles, 2002.
- Matteazzi Florence, « L'attitude du clergé face à la Shoah dans le diocèse de Liège (1940-1945) », dans Maerten Fabrice – Selleslagh Franz – Van Den Wijngaert Mark (dirs.), *Entre la peste et le choléra. Vie et attitude des catholiques belges sous l'occupation*, Gerpinnes, 1999.
- Maerten Fabrice – Collignon Alain, *La Wallonie sous l'Occupation, 1940-1945*, Soma-Ceges, Waterloo, 2012.
- Meinen Insa, *La Shoah en Belgique*, Waterloo, 2012.
- Meinen Insa, « Face à la traque. Comment les Juifs furent arrêtés en Belgique (1942-1944) », dans *Les Cahiers de la Mémoire contemporaine*, n° 6, 2005, pp. 161-203.
- Meinen Insa – Meyer Ahlrich, *Verfolgt von Land zu Land. Jüdische Flüchtlinge in Westeuropa 1938-1944*, Paderborn, 2013.
- Papeleux Léon, « Le réseau Van den Berg, qui sauva des centaines de Juifs », dans *La Vie wallonne*, XII, n° 375-376, 1981, pp. 129-208.
- Ramet Patricia – Van Goethem Herman (dirs.), *Drancy-Auschwitz 1942-1944. Joden uit België gedeporteerd via Frankrijk – Juifs de Belgique déportés via la France – Jews from Belgium deported via France*, Bruxelles, 2015.
- Roekens Anne, *La Belgique et la persécution des Juifs*, Bruxelles, 2010.
- Rozenblum Thierry, *Une Cité si ardente... Les Juifs de Liège sous l'Occupation, 1940-1944*, Bruxelles, 2010.
- Rozenblum Thierry, « Une cité si ardente. L'administration communale de Liège et la persécution des Juifs, 1940-1942 », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 179, 2003, pp. 9-73.
- Saerens Lieven, *Étrangers dans la cité : Anvers et ses Juifs (1880-1944)*, Bruxelles, 2005 (date de 1^{ère} publication : 2000).
- Shirman Israël, « Un aspect de la solution finale : la spoliation économique des Juifs de Belgique », dans *Les Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 3, 1974, pp. 65-83.
- Schram Laurence, *Dossin. L'antichambre d'Auschwitz*, Bruxelles, 2017.
- Schram Laurence, « Au camp de rassemblement pour Juifs de Malines : les maîtres de la Aufnahme », dans *Les Cahiers de la Mémoire contemporaine*, n° 8, 2008, pp. 13-29.
- Schreiber Jean-Philippe – Van Doorslaer Rudi (dirs.), *Les curateurs du ghetto. L'Association des Juifs en Belgique sous l'occupation nazie*, Bruxelles, 2004.
- Steinberg Lucien, *Le comité de défense des juifs en Belgique, 1942-1944*, Bruxelles, 1973.
- Steinberg Maxime, *Dossier Bruxelles Auschwitz. La police SS et l'extermination des Juifs de Belgique*, Malines, 1980.
- Steinberg Maxime, *L'étoile et le fusil 1. La question juive. 1940-1942*, Bruxelles, 1983.
- Steinberg Maxime, *L'étoile et le fusil 2. 1942. Les cent jours de la déportation*, Bruxelles, 1984.
- Steinberg Maxime, *L'étoile et le fusil 3. La traque des Juifs. 1942-1944*, 2 vols., Bruxelles, 1986.
- Steinberg Maxime, *Un pays occupé et ses Juifs. Belgique entre France et Pays-Bas*, Gerpinnes, 1998.
- Steinberg Maxime, *La persécution des Juifs en Belgique (1940-1945)*, Bruxelles, 2004.
- Steinberg Maxime – Schram Laurence, *Le XX^{ème} transport Malines-Auschwitz, Bruxelles-Malines*, Bruxelles, 2008.
- Struye Paul – Jacquemyns Guillaume, *La Belgique sous l'Occupation allemande (1940-1944)*, édition annotée par José Gotovitch, Bruxelles, 2002.
- Van Doorslaer Rudi (dir.), Debruyne Emmanuel – Seberecht Frank – Wouters Nico, *La Belgique docile. Les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, 2007.
- Van Doorslaer Rudi (dir.), *Les Juifs de Belgique, de l'immigration au Génocide, 1925-1945*, Bruxelles, 1995.
- *Les biens des victimes des persécutions antijuives en Belgique. Spoliation - Rétablissement des droits.* Résultats de la Commission d'étude. Rapport Final de la Commission d'étude sur le sort des biens des membres de la Communauté juive de Belgique spoliés ou délaissés pendant la guerre 1940-1945, Bruxelles, Services du Premier Ministre, 2001.

Filmographie

- *Quand les étoiles étaient jaunes*, réalisé par Léon Michaux, 1987.
- *Les évadés du convoi 16*, réalisé par Robert Neys et Jean-Pierre Grombeer, 1999.
- *L'Ombre de leurs ombres*, réalisé par Agnès Lejeune et Éric Monami, 2002.
- *Modus Operandi*, réalisé par Hugues Lanneau, 2008.

Sources

• Belgique

- Archives communales : Angleur (ACAg), Ans (ACA), Bressoux (ACB), Chênée (ACC), Grivegnée (ACG), Herstal (ACH), Liège (AVLg), Seraing (ACSG), Tilff (ACT)
- Archives de l'Évêché de Liège (AEL), Liège
- Archives de l'État (AE), Bruxelles
- Archives de l'Office des Étrangers (OE), Bruxelles
- Archives de l'Université de Liège (ULg), Liège
- Auditorat militaire - Auditorat général près la Cour militaire, Bruxelles (AMB)
- Bibliothèque royale de Belgique (KBR), Bruxelles
- Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma), Bruxelles
- Centre national des Hautes Études juives (CNHEJ), Bruxelles
- Consistoire central israélite de Belgique (CCIB), Bruxelles
- Fondation de la Mémoire contemporaine (FMC), Bruxelles
- Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES), Seraing
- Musée juif de Belgique (MJB), Bruxelles
- Kazerne Dossin, Malines
- Musée de la Communauté israélite de Liège (MOIL), Liège
- Archives de l'État en Belgique, Service des Victimes de la Guerre (SVG), Bruxelles

• États-Unis

- Yivo Institute for Jewish Research (YIVO), New York

• France

- Centre de Documentation juive contemporaine (CDJC), Paris
- Maison d'Izieu, Mémorial des Enfants juifs exterminés, Izieu

• Israël

- Yad Vashem – The Holocaust Martyrs and Heroes' Remembrance Authority, Jérusalem

• Pologne

- Archiwum Państwowego Muzeum w Oswięcimiu – Archives du Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau (APMO), Auschwitz



Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les institutions qui ont contribué à la réalisation de cette exposition :

La Ville de Liège (services des Musées, Fonds patrimoniaux, Archives); la Mémoire de Dannes-Camiers ; la Fondation de la Mémoire contemporaine ; le Musée de la Communauté israélite de Liège ; le Foyer israélite de Liège ; les Archives de l'État en Belgique ; Kazerne Dossin ; l'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES) ; le Cegesoma (Centre d'Étude Guerre et Société) ; les archives de la Ville d'Herstal ; les archives de la Ville de Seraing.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'aide et la compétence de :

Pierre Paquet, Directeur des Musées ; Pauline Bovy, Directrice administrative du Département de la Culture et du Tourisme, Sandrine Vandecasteele et Fabien Denoël (Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège) ; Maria Gallo et Karim Rezgui (Musées de la Ville de Liège) ; Micha Weinblum, Robert Neys, Rosita Winkler, Remy Mendelzweig, Agnès Lejeune (La Mémoire de Dannes-Camiers) ; Dinah Korn (Musée de la Communauté israélite de Liège) ; Guy Wolf (Communauté israélite de Liège) ; Sophie Milquet, Ingrid Van Meel (Fondation de la Mémoire contemporaine) ; Pierre-Alain Tallier, Filip Strubbe, Gert De Prins et Alexandra Matagne (Archives de l'État en Belgique) ; Laurence Schram et Dorien Styven (Kazerne Dossin) ; Chantal Kesteloot (Cegesoma) ; Sophie Collette (Musée juif de Belgique) ; Déborah Gol (Université de Namur) ; Bruno Demoulin (ULiège) ; Luc Gochel (La Meuse) ; Louis-Philippe Arnhem (Office des Étrangers) ; Christine Renardy (auparavant Archives et Collections de la Ville de Liège) ; Pascale Falek (auparavant Musée juif de Belgique) ; Françoise Jeuris (Archives de la Ville de Liège) ; Nathalie Montfort (Archives de la Ville de Seraing).

Sans oublier ceux qui nous ont quittés mais dont le soutien et les éclaircissements furent des plus précieux : Francis Gilsoul (Service État civil et Population de la Ville de Liège) ; Foulek Ringelheim et Maurice Kaminski (La Mémoire de Dannes-Camiers) ; Albert Mingelgrün (Fondation de la Mémoire contemporaine) ; Maxime Steinberg (historien de la Shoah en Belgique).

Thierry Rozenblum et Barbara Dickschen

